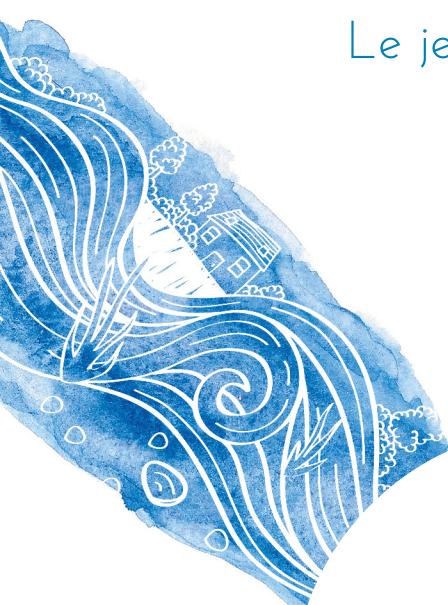


Le jeudi 9 juin 2016
à Lorient



Séminaire GEMAPI



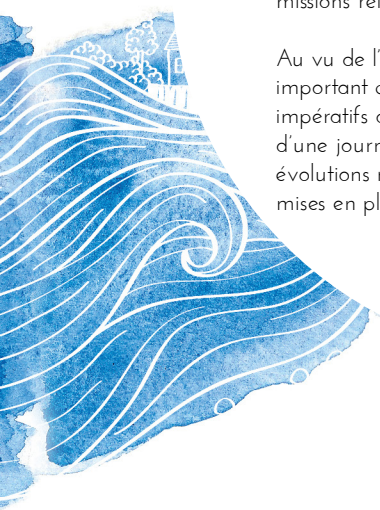
Assemblée Permanente des Présidents des CLE de Bretagne - APPCB

Vallée du Blavet, zone de Kermarec, BP 43 - 56150 BAUD - Tél.: 06 03 60 30 19 - Mail: appcleb@gmail.com



Contexte

Dans le cadre de la loi **MAPTAM**, le législateur attribue aux communes une compétence ciblée et obligatoire relative à la **Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des inondations** - **GEMAPI**, à compter du **1^{er} janvier 2018**. Cette compétence sera exercée en lieu et place des communes par les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI - FP) et pourra être transférée ou dévolue, par la suite, à un syndicat mixte qui exerce les missions relevant de la GEMAPI.



Au vu de l'histoire de la politique de l'eau en Bretagne, il est important que les acteurs bretons, qui devront répondre aux impératifs de la **Directive Cadre sur l'Eau** se rencontrent lors d'une journée d'échange et ainsi prennent connaissance des évolutions réglementaires afin que ces dernières puissent être mises en place de manière coordonnée et intégrée.

Animation: Sylvie LE CALVEZ



Avec la participation financière des structures porteuses des SAGE de Bretagne,
de l'AELB et de la Région Bretagne



Programme



À partir de 8 h 30 Café d'accueil

9 h 00 DISCOURS INTRODUCTIFS

Michel DEMOLDER, Président de l'APPCB
Loïc CAURET, Président délégué de l'AdCF

9 h 30 INTRODUCTION RÈGLEMENTAIRE

Thibault COLL - DREAL Bretagne

10 h 00 SESSION 1

💧 Place des milieux aquatiques dans la politique de l'eau

Alix NIHOARN - ONEMA

💧 Une politique de l'eau au plus près des territoires

Sylvie DETOC - AELB

20 min - séance de questions aux intervenants de la session 1

11 h 00 SESSION 2

💧 Présentation de la compétence GEMAPI

Thibault COLL - DREAL Bretagne

💧 Décryptage juridique de la compétence GEMAPI et des compétences hors GEMAPI

Christine NAVARRO - juriste SCE

45 min - séance de questions aux intervenants de la session 2

12 h 45 REPAS

14 h 00 SESSION 3

💧 Échange d'expérience sur les réflexions territoriales menées dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI

Témoignages

30 min - séance de questions aux intervenants de la session 3

16 h 30 SYNTHÈSE DES DÉBATS

17 h 15 CLÔTURE DU SÉMINAIRE

& informations pratiques

INSCRIPTION:

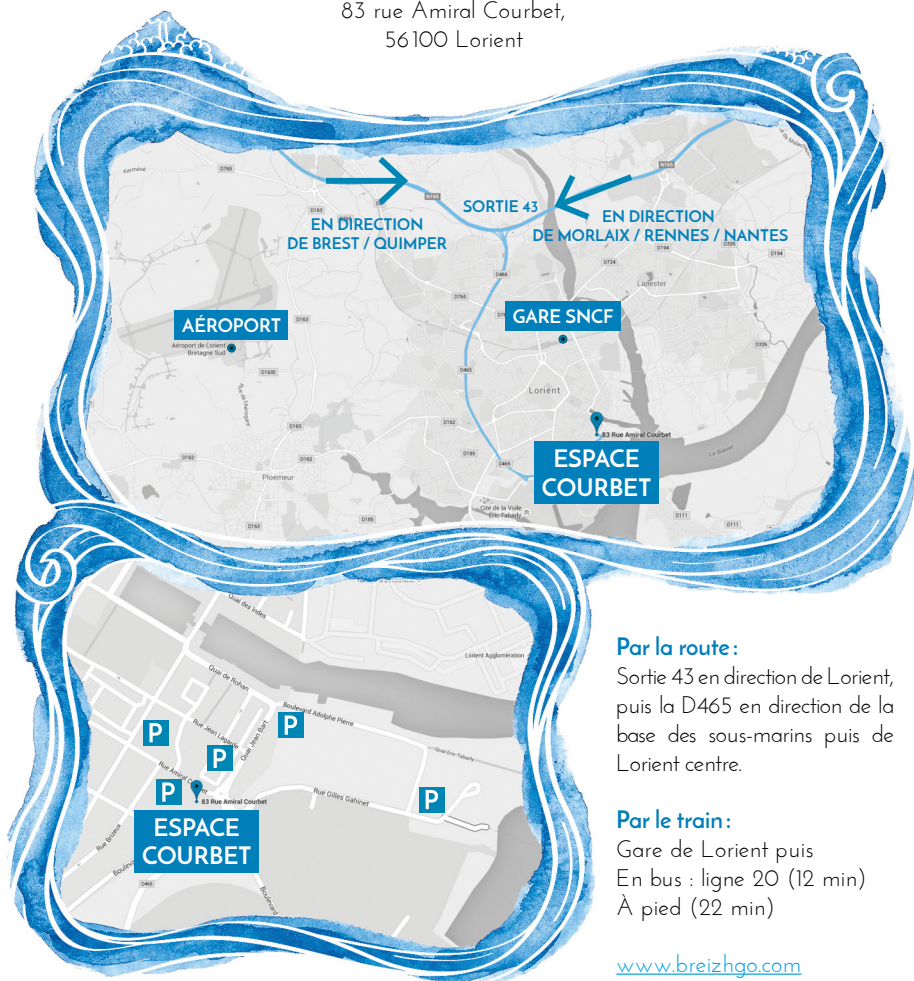
Inscriptions gratuites et obligatoires via ce lien: <http://goo.gl/forms/wReMf1Dly0>

Places limitées

PLAN D'ACCÈS:

ESPACE COURBET

83 rue Amiral Courbet,
56100 Lorient



Par la route:

Sortie 43 en direction de Lorient,
puis la D465 en direction de la
base des sous-marins puis de
Lorient centre.

Par le train :

Gare de Lorient puis
En bus : ligne 20 (12 min)
À pied (22 min)

www.breizhgo.com